

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2024

N° de délibération : 39/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 décembre à dix-sept heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT, la séance peut se tenir sans obligation de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée pour le 11 décembre, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le lendemain.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 8 VOTANTS : 9
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
VOTE	POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Adrien AUFEVRE, Michel BARRIERE, Rose-Marie GERBE, Éric GUYOT, Raymond LE VAN, Rémy PASQUET, Patrick RAPEAU et Anne WOZNIAK

Étaient représentés (pouvoirs) :

Sylvain COINTAT a donné pouvoir à Eric GUYOT

Monsieur Raymond LE VAN est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention pack attractivité santé 2025

Depuis plusieurs années, le Pays Val de Loire Nivernais travaille à l'élaboration d'une stratégie performante en matière de santé pour le territoire, et mène notamment différentes actions grâce au Contrat Local de Santé qu'il porte et anime. Un certain nombre d'actions sont menées dans le but d'attirer les professionnels de santé et les inciter à exercer sur le Pays. C'est crucial pour l'avenir du territoire, tant la démographie médicale s'est infléchie ces dernières années.

Pour 2025, il est prévu les 3 actions suivantes :

- 2 week-ends découverte (au printemps et à l'automne). Partant du constat qu'une installation est avant tout un choix de vie, il s'agit de faire découvrir le territoire et ses opportunités à de potentiels futurs professionnels. Ce projet étant déjà mené depuis quelques années, il a permis plusieurs installations sur le territoire : depuis 2016, sur 118 personnes différentes, 13 ont été installées grâce à cette action, soit plus de 11%. Et de nombreuses autres ont effectué des remplacements sur le territoire.
- 3 sessions d'accueil : il s'agit de temps organisés un soir de semaine dans un lieu phare du territoire (par exemple l'USON Rugby), en présence des acteurs de santé pour faire la promotion du territoire et de ses produits. Sur chaque session, il est envisagé de remettre des boxs thématiques (ex : sport, culture...) pour mieux faire connaître les offres du territoire.
- la participation à des salons de professionnels de santé : 4 salons sont identifiés :
 - Le salon de l'ISNAR-IMG (InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale)
 - La journée des internes organisée par l'URPS (Union régionale des professionnels de santé) à Arc-et-Senans : déjà financée par la Région via un autre dispositif, elle ne fait pas l'objet de la demande.
 - Le Printemps Médical de Bourges
 - Le forum de l'AJMGB (Association des Jeunes Médecins Généralistes de Bourgogne)

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Financements	
Week-end des internes	15 000 €	Région	17 500 €
Sessions d'accueil	10 000 €	Département	10 500 €
Salons santé	10 000 €	Autofinancement	7 000 €
TOTAL	35 000 €	TOTAL	35 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide le projet et le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à solliciter les subventions et à signer tous les documents liés à ces demandes.

Le Président,
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 18 décembre 2024**